

L'entreprise Adam reçoit le « Prix Etienne Marcel »

Chaque année, le Prix Etienne Marcel récompense une entreprise pour sa capacité à conjuguer performance économique et engagement sociétal. Ce Prix national est attribué pour la première fois à une entreprise aquitaine : Adam, premier fabricant français de packaging bois.

La société Adam est une PMI aquitaine spécialisée depuis plus de 130 ans dans la conception et la fabrication de packaging bois. Elle est le premier producteur français de packaging bois avec un rendement annuel supérieur à 1,5 million d'unités (2013).



La production est majoritairement réalisée à partir de bois brut issu de forêts gérées durablement. Cette entreprise girondine, implantée historiquement sur la région Aquitaine, bénéficie de deux sites de production : Bordeaux (Saint-Médard-en-Jalles) et Reims.

Le site girondin vient d'être récompensé pour sa capacité à conjuguer performance économique et engagement sociétal...

Capital humain



L'Association Etienne Marcel valorise des PME performantes mettant l'homme, le territoire et la préservation de la planète au cœur de leur activité.

Créé en 2011, le prix Etienne Marcel fait connaître les bonnes pratiques de ces entrepreneurs prenant des initiatives novatrices.

Cette année, le jury du Prix Etienne Marcel, conduit par Laurence Méhaignerie, présidente de Citizen Capital, a choisi Adam. Elle succède à Horus Pharma récompensé en 2013.

« Notre capital humain est un formidable levier de notre performance globale. Le Prix Etienne Marcel vient renforcer cette conviction que nous mettons en œuvre chaque jour chez Adam », déclarait, lors de la remise du prix, le 10 décembre dernier, Jean-Charles Rinn, PDG d'Adam.

« Responsabilité

sociétale »

Créée en 1880 par un Lorrain, Joseph Adam, l'entreprise est initialement une manufacture de caisses adossée à une activité de « scierie à vapeur », implantée à proximité d'une ressource locale immense : le pin maritime.

Fragilisée par la concurrence de l'emballage en carton dans les années 1950, elle est rachetée en 1975 par Gérard Cabane.

Elle connaît alors un nouvel essor marqué par une politique de design et d'innovation. Jean-Charles Rinn intègre l'entreprise en 1997 et la reprend en 2009.

Il renforce cette politique et s'engage dans une politique de « responsabilité sociétale ». Du côté des communicants de cette entreprise régionale, on précise que « cet engagement guide les choix de l'entreprise sur l'ensemble de son processus de production ».

Parmi ses choix stratégiques, Adam a relocalisé la totalité de sa fabrication en France (2009), au plus près des massifs boisés, sa principale ressource, et de ses clients.

Jean-Charles Rinn anime une équipe de 45 collaborateurs aux savoir-faire complémentaires dans une dynamique participative basée sur le management de la performance au quotidien.

Management performant

En 2010, Adam est reconnue

par le réseau « bpfirance Excellence ». En 2012, elle est labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant ». Cette dernière distinction la fait rejoindre le groupe des plus de 1000 entreprises françaises labellisées (48 entreprises aquitaines dont 11 girondines). Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) est une marque de reconnaissance du Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme. Il distingue les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Il rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier et de leurs produits.

Le label EPV est attribué à toute entreprise qui détient un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire.